

CHAPITRE III: L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Introduction

L'économie est au centre de l'activité des hommes : depuis la nuit des temps, la principale activité des hommes est la recherche des ressources pour satisfaire leurs besoins.

Donc l'économie est l'ensemble des activités qui permettent aux hommes de satisfaire leurs besoins. Ces besoins dépendent de la situation de chaque individu dans la société. L'activité économique est présente à tous les instants de la vie en société. Ainsi, la décision d'un gouvernement d'augmenter les allocations familiales permet aux familles de satisfaire les besoins de leurs enfants.

1. L'étude des besoins :

La définition économique du besoin : un besoin correspond à un sentiment de manque et au désir de le satisfaire. Un besoin devient économique lorsque pour le satisfaire, on doit effectuer un achat.

On distingue :

- ✓ Les besoins essentiels à la vie (ou **besoins primaires** ou **physiologiques**) : les individus ont des besoins primaires indispensables à l'existence comme se nourrir, se loger, se chauffer, se vêtir.
- ✓ Les besoins liés à la vie en société (**besoins secondaires** ou **de civilisation** et **besoins tertiaires**) : lorsque le niveau de vie le permet, les besoins secondaires apparaissent. Ils contribuent à améliorer les conditions de vie (exemple : avoir des loisirs). Les besoins secondaires prennent une place croissante au fur et à mesure que les sociétés s'enrichissent.
- ✓ Les besoins sont dits tertiaires lorsqu'ils contribuent davantage à montrer l'appartenance à un groupe, en consommant des produits de luxe ou des produits de mode, par exemple.

2. la consommation de biens et de services :

pour la satisfaction des besoins, les hommes consomment différents biens :

- ✓ **Les biens libres (ou naturel)**, comme l'air et l'eau, proviennent de la nature et sont gratuits.
- ✓ **Les biens économiques** sont fabriqués par les hommes.

Les **biens économiques** peuvent être classés en deux catégories :

- ✓ **Les biens matériels** sont des objets fabriqués : ils peuvent être **durables** ou **semi-durables** (lorsqu'ils servent plusieurs fois) ou **non durables** (lorsqu'ils sont détruits à la première utilisation).
- ✓ **Les services représentent un travail fourni** : les **services marchands** ont un prix correspondant au travail fourni (ex : une coupe de cheveux), et les **services non marchands** sont fournis gratuitement ou à coût faible par l'Etat (ex : la scolarité).

Les besoins des individus restent plus importants que les biens et services fabriqués (on dit que les biens économiques sont rares). C'est la raison pour laquelle la science économique cherche à résoudre plusieurs problèmes :

- ❑ Produire le plus efficacement possible les biens et les services ;
- ❑ Répartir au mieux les richesses créées entre les hommes.

3. Les agents économiques font l'activité économique :

Pour comprendre comment s'organise l'activité économique, il est nécessaire de bien définir quels sont les principaux **acteurs** qui interviennent dans la vie économique.

L'économie distingue cinq catégories d'**agents** classées suivant **leur activité économique principale**.

- ✓ Les **ménages** : Les individus participent au quotidien à des activités économiques. Ils travaillent pour se procurer un revenu, **consommant** pour satisfaire leurs besoins, épargnent pour préparer leur retraite ou leurs loisirs. Ils sont acteurs de l'économie aussi bien dans leurs activités familiales que professionnelles.
- ✓ Les **entreprises de production de biens et de services** : les entreprises **produisent** des biens et des services marchands. Leurs productions sont vendues sur le **marché** à tous les agents économiques. (Le marché est le lieu réel ou fictif où s'échange des biens et/ou des services entre agents économiques contre le paiement d'un prix).
- ✓ Les **institutions financières** : elles représentent les banques, les assurances et les organismes de crédit. D'une part, elles recueillent l'argent des ménages et des entreprises en leur ouvrant des **comptes bancaires**. D'autre part, elles accordent des crédits aux ménages et entreprises qui en ont besoin pour financer leurs activités. On dit qu'elles **financent l'économie**.
- ✓ Les **administrations** sont soit **publiques**, par exemple la mairie, la préfecture, la gendarmerie, soit **privées** comme une association, un syndicat. Leur rôle est de **fournir des services non payants à la collectivité**.
- ✓ Les échanges avec **le reste du monde** : **le reste du monde** désigne les ménages et les entreprises qui **résident à l'étranger** avec lesquels des biens et des services sont échangés par les agents économiques qui résident en France. Ces échanges portent les noms d'importation pour les échanges entrant sur le territoire et exportation pour les échanges sortant du territoire. Ces échanges portent sur des matières premières que nous n'avons pas sur notre territoire (ex : pétrole) mais aussi sur des produits que nous-mêmes nous exportons (ex : voitures).

4. Les échanges entre les agents économiques.

L'économie est organisée comme un circuit où chaque catégorie d'agent dépend des autres. Les agents sont liés entre eux par leurs échanges, c'est à dire ce qu'ils apportent aux autres et ce qu'ils reçoivent.

4-1. Le concept de circuit économique

Le circuit économique permet de représenter les relations qui existent entre les agents économiques. Les relations se traduisent par des flux réels, échanges de biens et services, ou monétaires, échanges de capitaux. Les opérations économique peuvent être bilatérales (un flux réel contre un flux monétaire – ex : achat de marchandises réglées par carte bancaire -, un flux réel contre un flux réel – troc d'un stylo bleu contre un stylo noir - ou un flux monétaire contre un flux monétaire – un emprunt contracté et son remboursement) ou unilatérales (un seul flux réel – ex : don de 10 Kg de cerises – ou un seul flux monétaire – don de 10 € -).

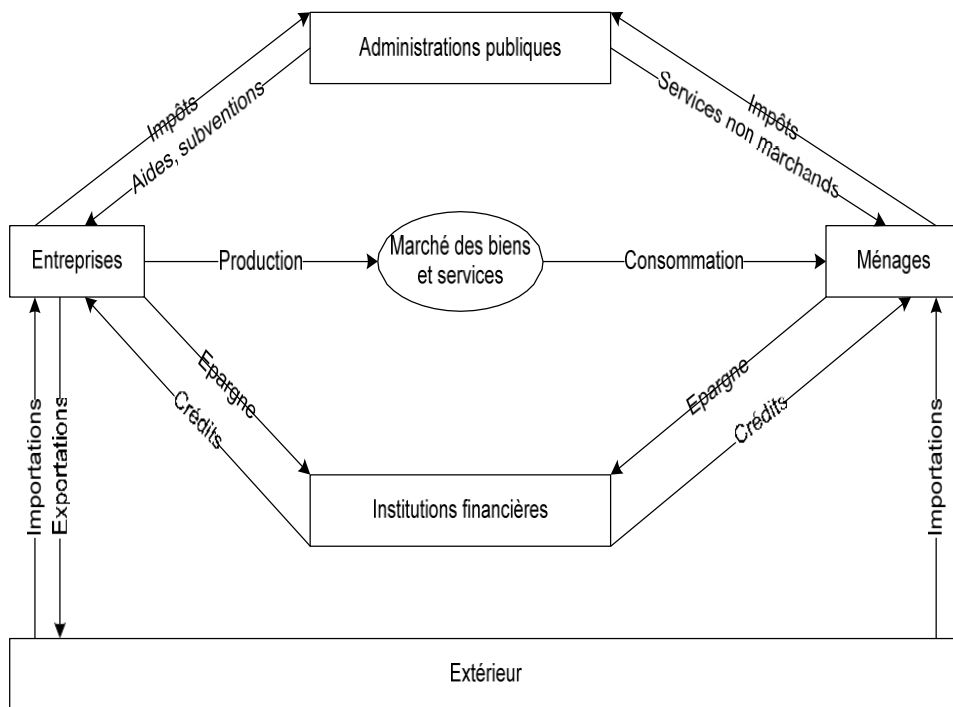
Lorsque le circuit retrace des flux opposés de valeurs identiques (production réalisée = revenus versés = dépense engagée), le circuit est dit en équilibre.

Les différents agents économiques se rencontrent sur des marchés et entretiennent entre eux des relations qui donnent naissance à des flux :

On distingue :

- ✓ **Les flux réels ou physiques** qui concernent toutes les opérations qui portent sur les biens et les services (ex : achats de marchandises, le travail d'un salarié)
- ✓ **Les flux monétaires ou financiers** qui sont en fait la contrepartie des flux réels et concernent les mouvements de capitaux (ex : le paiement des marchandises, le salaire du salarié).

4-2- La représentation d'un circuit économique



-LE CIRCUIT ECONOMIQUE-

CHAPITRE IV: L'ENTREPRISE, AGENT ECONOMIQUE MOTEUR

Définition :

L'entreprise est une unité économique autonome dont la fonction principale est la production de biens et de services marchands, c'est à dire vendus à un prix égal ou supérieur à leur coût de production.

Pour produire, elle doit combiner des facteurs de production (matières premières, capital technique, travail). Les biens et services qu'elle propose sont destinés à être revendus aux autres agents économiques.

L'entreprise se distingue :

Par son secteur économique

Secteur primaire : production de matières premières, agriculture, pêche, mines ;

Secteur secondaire : transformation des matières premières, c'est l'industrie, le bâtiment et travaux publics (BTP) ;

Secteur tertiaire : services, commerce, banques, assurances, hôtellerie, santé ; Secteur

quaternaire : concerne la communication et l'information.

Par son secteur d'activité

Les entreprises peuvent avoir plusieurs activités, mais la principale permet de classer l'entreprise dans un secteur d'activité : ex l'automobile pour PSA Peugeot Citroën. L'entreprise appartient donc à un seul secteur d'activité.

Par sa branche d'activité

Les entreprises qui fabriquent la même catégorie de produits appartiennent à la même branche d'activité : ex pour PSA : véhicules de tourisme, véhicules industriels, sport automobile, cycles, motocycles. Donc une entreprise peut appartenir à plusieurs branches d'activités.

Par sa filière

Les activités complémentaires les unes aux autres constituent une filière : ex la filière pêche comprend les entreprises qui pêchent, les conserveries qui transforment et les commerces qui vendent le poisson.

Ces trois dernières classifications (secteur d'activité, branche et filière) ont été codifiées par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Par sa taille

Une entreprise se mesure par différents critères

Par le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise : c'est à dire la valeur des ventes réalisées par l'entreprise.

Par l'effectif : c'est à dire le nombre de salariés. On dit qu'une entreprise est :

- Très petite si elle a moins de 10 salariés.
- Petite si elle a entre 10 et 49 salariés, moyenne entre 50 et 499 salariés (appelé PME) ;
- Et enfin grande si elle a plus de 500 salariés.

Par sa structure juridique

On distingue :

Les entreprise privées : les capitaux proviennent de personnes privées et la direction en est également assurée par des personnes privées (ex Adidas, Danone). Les capitaux appartiennent à un entrepreneur (entreprise individuelle) ou à plusieurs associés ou actionnaires (sociétés).

Les entreprises publiques : une majorité de contrôle des capitaux appartient à l'Etat : La Poste, la SNCF, EDF...

Les entreprises produisent différents biens économiques ou/et services :

- **Des biens de consommation** (ou de consommation finale) : ce sont des biens destinés à la consommation des ménages. La consommation finit toujours par détruire les biens.

Les biens ou les services qui se consomment en une seule fois, rapidement, sont des **biens non durables** (du pain, des mouchoirs en papier, une enveloppe...)

Les biens semi-durables ne durent que quelque temps (des vêtements, des chaussures).

Les biens durables peuvent être utilisés plusieurs années (une voiture)

- **Des biens de consommation intermédiaire**

Sont des biens entrants dans le processus de fabrication : les matières premières, l'énergie...

- **Des biens de production**

Ils sont destinés à produire d'autres biens. Ils représentent le capital technique d'une entreprise, c'est par exemple les chaînes de production qui permettent de fabriquer un produit qui sera ensuite vendu par l'entreprise.

- **Les services**

Ce sont des biens immatériels ni durables, ni stockables, ni mesurables : des prestations comme le transport, une réparation, une location..

On distingue :

Les services marchands : ils sont payants, vendus par une entreprise à un coût de revient plus une marge. Les

services non marchands : fournis par les administrations, ils sont gratuits ou presque, comme l'école, la justice, les routes...

Exemple:

Classement pour Renault :

Taille par effectif : grande entreprise

Branches d'activités : véhicules de tourisme, véhicules industriels, sport automobile, cycles. Secteur

d'activité : construction de véhicules automobiles et autres matériels de transports terrestres. Secteur

économique : secteur secondaire (industries de transformation).

vocabulaire économique à connaître :

Besoin : sentiment de manque ou de privation, accompagné du désir de le combler.

Besoins primaires ou physiologiques : besoins vitaux, indispensables à l'existence (nourriture, logement, chauffage...).

Besoins secondaires ou de civilisation : besoins acquis qui apparaissent après les besoins primaires (loisirs, éducation...).

Bien : produit matériel, tangible, issu de l'activité économique.

Bien libre : ou naturel est un bien provenant de la nature obtenu gratuitement (exemple : l'air).

Bien durable : bien utilisable plusieurs fois (tables, machine...).

Bien non durable : bien détruit dès sa première utilisation (pain, gaz...).

Service : prestation économique immatérielle (ex. : assurance).

Service marchand : prestation immatérielle obtenue contre le paiement d'un prix, en vue de satisfaire un besoin individuel (ex. : coiffure).

Service non marchand : prestation fournie par les administrations, gratuitement ou à un prix très modique afin de satisfaire des besoins collectifs (hôpitaux...).

Agent économique : personne ou groupe de personnes qui participe à l'activité économique.

Ménage : individu ou groupe d'individus dont l'activité principale est la consommation de biens et de services.

Entreprise : agent économique dont la fonction principale est la production de biens et de services marchands destinés à être vendus sur un marché.

Institution financière : agent économique qui collecte l'épargne et accorde des prêts moyennant le paiement d'intérêts.

Administration publique : organisme qui produit des services non marchands (justice, éducation...) et verse des revenus de transfert (prestations sociales, subventions aux entreprises...) financés par les prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôts).

Circuit économique : représentation schématique et simplifiée de l'activité économique d'un pays, avec mise en évidence des relations entre les agents économiques (visualisation des échanges de biens, de services, de travail et de capitaux).

Reste du monde : ensemble des pays étrangers avec lesquels un pays réalise des échanges.

Groupe d'entreprises : ensemble d'entreprises comprenant une société mère (centre de décision) et des filiales.

Filiale : entreprise dont le capital est détenu majoritairement par une autre société, appelée société mère. La filiale conserve sa personnalité juridique.

Multinationale : entreprise de grande taille qui exerce des activités de production dans plusieurs pays et relève d'une direction unique.

Profit : différence entre le coût d'un produit et son prix de vente. Revenu de l'entreprise qui permet de rémunérer ses propriétaires et de constituer de nouveaux moyens de financement de l'activité.

Branche d'activité : regroupement d'entreprises ou de fractions d'entreprises produisant un même type de biens et de services.

Secteur d'activité : ensemble d'entreprises qui exercent la même activité principale.

Secteur économique : classification des activités économiques en quatre grands sous-ensembles : **secteur primaire** (activités liées à la production agricole, sylvicole, piscicole et l'extraction minière), **secteur secondaire** (activités industrielles), **secteur tertiaire** (activités de services), **secteur quaternaire** (services liés à l'information et à la communication).

Entreprise individuelle : entreprise dans laquelle une même personne assure la direction, apporte les capitaux et exerce l'activité productive.

Entreprise privée : entreprise appartenant à des personnes privées (entrepreneur individuel ou associés).

Entreprise publique : société dont l'Etat détient la majorité du capital.

Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 500 salariés.